



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7070>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-7070**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Torcy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21770468300283

Ville : Torcy

Code postal : 77200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1586912>

Identifiant interne de la consultation : PA25001

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marches_publics@mairie-torcy.org

Numéro de téléphone du contact : +33 160377080

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Dc2 Déclaration du candidat - Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Dc1 Lettre de candidature
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Attestation de visite - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour

les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 40% Délai d'exécution : 20% Démarche environnementale liée à l'exécution du marché : 10% Prix : 30%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RENOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE DU STADE DU FREMOY

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212221

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Stade du Fremoy - 10, rue Bazard 77200 - Torcy

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Règlement de consultation : Article 2.5 - Visite des lieux obligatoire

L'absence du certificat de visite entraînera le rejet de l'offre pour irrégularité

Autres informations complémentaires : Visite : cf. article 2.5 RC : l'absence du certificat de visite entraînera le rejet de l'offre pour irrégularité. Echantillons : cf. article 2.6 RC : L'absence ou la non-conformité des échantillons demandés entraînera le rejet de l'offre. Sous-traitance et cotraitance : cf. article 3 RC Sous-traitance : le sous-traitant présenté lors du dépôt des offres ou en cours d'exécution du marché ne pourra exécuter les tâches suivantes considérées comme « essentielles », qui devront être assurées par le titulaire, à savoir : Pose de la couche de souplesse et du revêtement synthétique. Cotraitant : En cas de groupement, et quelle que soit sa forme, l'opérateur économique disposant de la compétence « terrains de sport » sera obligatoirement désigné comme mandataire. Durée et délais du marché : cf. article 4 RC Variante imposée : cf. article 5.2 RC Modification du DCE : cf. article 7.3 RC Candidature : cf. article 8.1 RC Offre : cf. article 8.3 RC Critères d'analyse : cf. article 10.2 RC Négociations : cf. article 11 RC Questions/renseignements complémentaires : cf. article 12 RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2025